

	MOSER BAER SOLAR LIMITED (SEZ)	DOC N° : PV/CN/MKT/MS/001
	CERTIFICAT DE GARANTIE	REVISION N° : 03
		DATE DE MISE A JOUR : 21/06/2011

Moser Baer Solar Ltd. (MBSL) fournit la garantie limitée suivante à l'acheteur initial / utilisateur de ses produits photovoltaïques (« Modules », Max Series – CAAP BB). La garantie s'applique à partir de la date de l'installation ou 6 mois après la date de la facture de MBSL (pour les panneaux concernés), la première des deux dates étant retenue.

La garantie se limite aux termes et conditions énoncés dans les présentes.

A. Garantie limitée contre les défauts de fabrication

10 ans de garantie pour les défauts de fabrication - MBSL garantit que tout module sera exempt de tout défaut de matériel et de fabrication au cours de la validité de la présente garantie sous les conditions standard d'application, d'installation, d'utilisation et de service relatives aux « défauts de fabrication ». Si un module présente des défauts de fabrication au cours de la présente garantie, MBSL choisira, à son unique discrétion, soit (1) de réparer, soit (2) de remplacer un tel module présentant des défauts de fabrication avec un module équivalent, ou encore (3) de rembourser le prix d'achat du module en fonction du prix courant du marché de modules semblables.

Cette garantie limitée contre les défauts de fabrication ne garantit pas de niveau spécifique de puissance de sortie.

B. Garantie limitée de performance

MBSL garantit que tout module vendu aux termes des présentes générera une puissance nominale d'au moins 90 % de la puissance de crête minimale du module mentionnée dans la fiche technique sur une période de 12 ans à partir de la date de début de garantie et une puissance nominale d'au moins 80 % de la puissance de crête minimale du module mentionnée dans la fiche technique sur une période de 25 ans à partir de la date de début de garantie sous les conditions de test standard de MBSL. Les conditions suivantes s'appliquent au cas où un module ne fournirait pas le pourcentage garanti de puissance de sortie minimale spécifiée en raison de défauts de matériel ou de fabrication au cours de la validité de la garantie.

- (i) MBSL utilisera, à sa propre discrétion, son propre équipement sous les conditions de test standard ou utilisera un tiers pour tester la performance du/des module/s pour le/squel/s une réclamation a été formulée. Si le/s module/s ne fournit/fournissent pas le pourcentage garanti de puissance de sortie minimale spécifiée sous les conditions de test standard au cours de la validité de la garantie, MBSL pourra, à sa seule discrétion, réparer ou fournir un/des module/s équivalent/s à titre de remplacement ou encore fournir des composants supplémentaires afin

que la puissance de sortie de l'agrégat arrive au pourcentage garanti de puissance utile minimale spécifiée. Sous réserve d'exclusions et de limitations de garantie. La réparation ou la fourniture de module/s de remplacement sera effectué sans frais à la condition que le/s module/s n'est pas/ne sont pas conforme/s aux spécifications, présente/nt des défauts de matériel ou de fabrication ou ont une puissance insuffisante qui est attestée par les tests susmentionnés. Les inspections et les tests de MBSL auront une valeur finale et déterminante concernant l'existence ou la non-existence de défauts, de non-conformité et/ou d'insuffisance de puissance.

C. Les points suivants s'appliquent à tous les modules garantis par MBSL :

- MBSL peut, à sa discrétion, utiliser des pièces ou des produits neufs, réusinés ou remis à neuf en réparant ou en remplaçant les modules sous la présente garantie.
- MBSL remboursera à l'acheteur initial / utilisateur les frais documentés, raisonnables, usuels et préapprouvés de fret maritime pour le retour et la réexpédition de tout module réparé ou remplacé.
- MBSL n'est pas responsable sous la présente garantie limitée pour les frais de toute main d'oeuvre sur site ou pour tous frais relatifs à l'installation, le démontage et la réinstallation du/des module/s ou de tous composants correspondants en réparation que l'acheteur / l'utilisateur accepte par les présentes de payer.
- Nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent certificat de garantie, les garanties fournies dans les présentes s'appliqueront uniquement aussi longtemps que le/s module/s garanti/s au titre des présentes est/sont la possession de l'acheteur initial / utilisateur qui a acheté le/s module/s pour son utilisation personnelle et non à des fins de revente. Cette garantie est transférable si le/s module/s reste installé/s à son emplacement d'origine, pour lequel la garantie est enregistrée.
- La réparation ou le remplacement du/des module/s sera le seul et unique recours sous la présente garantie. MBSL décline par les présentes toute autre responsabilité ou obligation ;
- En tous cas, toutes les réclamations liées à la garantie accompagnées de preuves de défaut doivent être reçues au cours de la période de validité de la garantie pour que la garantie puisse être effective.

D. Procédure de demande de bénéfice de la garantie

Pour toutes réclamations couvertes par la présente garantie, une notification immédiate sera envoyée par lettre recommandée à Moser Baer Solar Ltd. à l'adresse suivante : 43B, Okhla Industrial Estate, Phase-III, New Delhi -110020, Inde. L'acheteur / l'utilisateur enverra simultanément une attestation de garantie mentionnant les preuves relatives à la réclamation, les numéros de série, les photos du/des module/s, la date d'achat du/des modules ainsi que la facture originale.

Les modules dont les numéros de type ou de série ont été changés, effacés, supprimés ou rendus illisibles ne sont pas garantis. Le/s module/s remplacé/s deviendra/-ont la propriété de MBSL. En cas de modules remplacés, la validité de la garantie continue à courir de la date du premier achat de l'acheteur initial / utilisateur et non pas de la date de remplacement du/des

module/s. Le retour de tout module remplacé n'est pas permis sans l'autorisation écrite préalable de MBSL. Si le type du module livré à l'origine n'est pas ou plus produit en masse, le type standard courant à ce moment-là sera livré à titre de remplacement ou en tant que module supplémentaire.

E. Exclusions et limitations de garantie

Les garanties fournies par les présentes ne couvrent pas les dommages, dysfonctionnements ou pannes de service du/des module/s causés par :

- les dommages dus au transport, à la manutention, à l'entreposage des modules de manière différente des instructions de manutention / d'emballage d'origine de MBSL (comme indiqué dans le contrat commercial correspondant et le manuel d'installation) ;
- l'inobservation des instructions d'installation, d'exploitation ou de maintenance ;
- l'installation, la réparation, les modifications ou le déplacement du/des module/s par une personne autre qu'un technicien ou un installateur agréé par MBSL ;
- une utilisation abusive ou anormale ou des actes de négligence ;
- une panne de courant, une surtension, un coup de foudre, un feu, une inondation, d'autres catastrophes naturelles, des dommages dus à des parasites, un bris accidentel, des actions de tiers ou d'autres événements ou accidents indépendants de la volonté de MBSL et ne se produisant pas sous des conditions de fonctionnement normales ainsi que le bris de modules montés sur des systèmes de montage / charpente non approuvés ou utilisés d'une manière différente du but prévu de production d'électricité ;
- l'utilisation sur des unités mobiles telles que des bateaux ou des véhicules ;
- l'exposition des modules à des températures supérieures / inférieures à la plage de fonctionnement en raison d'une ventilation insuffisante / excessive ou à un flux d'air en-dessous du module.
- l'exposition des modules dans une région encline à des charges mécaniques de vibration élevées ;
- l'exposition des modules dans une zone géographique qui n'est pas approuvée de manière spécifique par MBSL ;
- l'installation dans un environnement équatorial, tropical, corrosif, enfumé et/ou sale ;
- les interconnexions avec des modules construits par d'autres fabricants ;
- les défauts du système dans lequel le module est intégré ;
- les réclamations relatives à des bris de glace du module qui sont attribués à des facteurs extérieurs ;

En outre, les rayures, les taches, l'usure mécanique, la rouille, la moisissure, la dégradation, la décoloration et autre altération qui se sont produites naturellement après l'expédition de MBSL, mais qui n'affectent pas la performance de génération d'électricité ou la résistance mécanique des modules ne sont pas couvertes par la présente garantie.

Par les présentes, MBSL exclut toute garantie expresse ou implicite à l'égard du/des module/s autre que les garanties énoncées dans les présentes et rejette notamment

toute garantie de qualité marchande ou de compatibilité pour une raison / utilisation ou application particulière, et toutes autres obligations ou responsabilités de la part de MBSL.

MBSL ne sera pas tenu responsable pour tous dommages spéciaux, fortuits, consécutifs ou punitifs provenant de l'utilisation, de la privation de jouissance ou de pannes du/des module/s conformément à la garantie, incluant mais ne se limitant pas à la perte de services, aux frais de services de remplacement, aux pertes de profits et d'économies, aux fonds de commerce et aux dépenses dus aux réclamations de tiers.

La responsabilité maximale de MBSL sous toute garantie expresse, implicite ou statutaire ou pour tous défauts de fabrication ou de design est limitée au prix d'achat du/des module/s payé par l'acheteur et donnant lieu à la responsabilité. Le recours exclusif de l'acheteur pour l'inobservation d'une garantie ou pour des défauts de fabrication ou de design se limitera à ce qui est mentionné aux présentes.

MBSL ne saurait être tenu responsable pour les dommages ou blessures aux personnes ou aux biens ou encore la perte/les blessures provenant du/des module/s, leur utilisation ou leur installation.

F. Force majeure

MBSL ne saurait être tenu responsable de quelque manière que ce soit vis-à-vis de réclamations de l'acheteur, l'utilisateur ou de tiers provenant de quelque inexécution ou retard dans l'accomplissement des termes et des conditions de la vente que ce soit, y compris la présente « garantie limitée des modules », dus à des catastrophes naturelles, y compris en cas de tempête, d'avalanche, de tremblement de terre, de tornade, de tsunami, de guerre, d'émeute, de grève, de conditions semblables à la guerre, de plaies ou d'autres épidémies, d'incendie, d'inondation ou autres causes ou circonstances similaires indépendantes de la volonté de MBSL. Dans de tels cas, l'exécution par MBSL de la présente garantie limitée sera interprétée comme étant suspendue, sans quelque responsabilité que ce soit, pour la période de retard, qui devrait être raisonnablement attribué à de telles causes.

G. Garanties non indépendantes

L'acheteur est en droit de procéder à des réclamations pour toutes les garanties susmentionnées, sauf si les réclamations portaient sur plusieurs garanties limitées pour un seul incident. Si MBSL remédie à de tels incidents comme spécifié ci-dessus, MBSL serait considéré comme ayant résolu toutes les revendications de garantie applicables émanant de cet incident.

H. Loi applicable

Toutes réclamations ou tous recours émanant sous ou en rapport avec le présent certificat de garantie sont portés devant les tribunaux de New Dehli, Inde, et la présente garantie est régie par les lois d'Inde, sauf convention contraire entre les parties et expressément mentionnée sur la facture d'achat ou le contrat de fourniture.

Si une partie, une disposition ou une clause de cette garantie limitée s'avérait nulle et non avenue ou inexécutoire en raison de la législation nationale ou internationale particulière, toutes les autres parties, dispositions, clauses ou requêtes resteraient en vigueur et valides.

I. Coordonnées

- a. Moser Baer Solar Ltd.
43B, Okhla Industrial Estate, Phase III
New Delhi - 110020, Inde

J. Service après-vente

Pour le service après-vente, veuillez contacter MBSL ou votre revendeur MBSL. Vous trouverez les coordonnées de votre revendeur à l'adresse suivante : <http://www.moserbaersolar.com>